Réf. Farde e-Assemblées : 2533918

N° OJ : **114**

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/12/2023

Objet : Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes.- Evaluation 2020-2022.- Actualisation 2023-2024.

Le Conseil communal,

Considérant qu'un plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été mis en place à la Ville en 2014 et qu'il était prévu d'évaluer le dudit plan une fois tout les deux ans ;

Considérant que la 4ième évaluation pour la période allant de septembre 2020 à décembre 2022 a eu lieu début 2023 ;

Considérant qu'une 5ième version du plan a été rédigée pour la période 2023-2024 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Le nouveau plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2024 suite à l'évaluation de la période 2020-2022 est adoptée.

Annexes :

Plan d'action EFH 2023-2024_fr (Consultable au Secrétariat des Assemblées)